

Saint André de Lidon



Bulletin municipal de Saint-André

Le mot du Maire

Six mois déjà que la nouvelle équipe, au service de l'ensemble de la population de Saint-André s'est attachée à faire avancer nos projets.

Le projet des rythmes scolaires a mobilisé beaucoup d'énergie tant sur le plan de l'aménagement des locaux que sur le plan de l'organisation, avec le souci pour les ateliers périscolaires du recrutement d'intervenants, afin d'être au rendez-vous de la rentrée du 2 septembre.

Cependant, ce projet a un coût qui arrive dans un contexte de forte réduction des dotations de l'ETAT, nous veillerons à ce que nos administrés ne soient pas trop pénalisés.

Autre nouveauté, la création du site officiel Internet de la commune.

Notre volonté est d'entretenir un bon climat entre les Lidonnais en les invitant à respecter les règles de bon voisinage.

Nombreux sont ceux que les nuisances importunent, comme la divagation des chiens et bien d'autres....

Nous nous engageons à prendre les dispositions les plus appropriées pour les réduire afin que chacun retrouve le bien vivre.

A toutes et à tous je vous prie de croire en mon dévouement et vous souhaite de passer une bonne fin d'année au milieu des vôtres.

Alain PUYON

Sommaire

La vie municipale

Le mot du Maire	p3
Le nouveau site internet	p3
Les séances du conseil	p4 p5
Les rythmes scolaires	p6
Infos et transports scolaires	p7
CCAS	p8

La vie locale

Agenda des manifestations	p9
Règles de bon voisinage	p10
Cpte-rendu VINE TRUST	p11
Du Yoga à St André	p12
Retour en images	p13

La vie associative

U.S.L	p14 p15
Asso sportive et culturelle	p16
Le Musée	p17
Les Grands Livres	p17

Infos pratiques

p18

Trombinoscope des Elus

p19

Responsable de la Publication :

Alain Puyon

Comité de Rédaction :

Alain Puyon

Nicole Maurin

Agnès Henniquau

Dominique Dewost

Virginie Ragonnaud

Roland Chevallier

Willy Bony

Réalisation et impression

Mairie de St André de Lidon

Courriel :

st.andre.de.lidon@mairie17.com

N° de dépôt légal

Ce numéro a été imprimé à 550

exemplaires Il est distribué

gratuitement à tous les foyers

de ST ANDRE DE LIDON.

Des exemplaires supplémentaires

sont disponibles en Mairie



Le site internet de notre commune

www.saint-andre-de-lidon.fr

sera consultable fin octobre

Quatre administrateurs le tiendront à jour régulièrement afin que vous puissiez consulter rapidement les dernières actualités et informations concernant notre commune : Vie municipale, Vie locale, Enfance et Jeunesse, Sports et Loisirs, Social, Infos Pratiques...

Des liens vous permettront de joindre les sites administratifs du gouvernement et les acteurs contractuels de la vie locale ou régionale...CDC, Office de Tourisme, Saintonge Romane, etc...

Si vous êtes témoins de faits intéressants concernant notre commune, ou si vous souhaitez évoquer un sujet, faites le savoir à l'un des correspondants ou à la mairie par un courriel à l'une des adresses qui figurent ci-dessous et après consultation du comité de rédaction, il sera peut-être publié.

st.andre.de.lidon@mairie17.com ou nicolemaurin@orange.fr ou domidewost@gmail.com ou willybony@free.fr ou fredperot@yahoo.fr

Les séances du Conseil Municipal

Quatre séances se sont déroulées depuis la sortie en mai de notre bulletin précédent
Vous trouverez ci-dessous les principaux sujets exposés

Séance du 3 juin

1- L'extension des locaux scolaires

-La commune a fait l'acquisition de biens immobiliers de la famille Léon PARIS composés d'un logement et d'une dépendance qui jouxtent le groupe scolaire. L'application de la loi sur les rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014 nous a conduit à engager la transformation de la dépendance en deux salles pour accueillir les activités périscolaires.

-Eric BUJARD a présenté l'échéancier des travaux et les différents intervenants :

Architecte: MG+ de Saintes
Electricité Chauffage : Munier Electricité de Gémozac
Menuiseries : SARL BOUGNOTEAU de Gémozac
Détermitage Etanchéité : EPR de Royan

Les autres prestations sont assurées par nos employés.

-Le montant prévisionnel des travaux s'élève à : **63256€**
Des demandes de subvention ont été déposées début mai auprès de :
La Région pour le FRIL (Fond Régional d'Intervention local) 15182€
L'Etat au titre de DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) 15814€
Le Conseil Général 17163€
Montant espéré **48159€**

-La proposition de solliciter la réserve parlementaire à hauteur de 5% est adoptée.

2-Proposition d'aménagement de l'éclairage public

-Adoption du projet de sécurisation des abords de l'abri-bus du village de la Robinerie par l'implantation d'un éclairage au carrefour de la Guilbauderie
Montant des travaux 8447€ dont 50% pris en charge par le SDEER

-Accord pour engager une opération de réduction de coût sur le poste d'éclairage public

Eclairage nocturne dans les villages par la mise en place d'horloges astronomiques afin d'assurer les mêmes plages horaires pour chacun et de s'affranchir des mauvais fonctionnements.

Montant des travaux 10886€ dont 50% pris en charge par le SDEER
La part Commune est remboursée sur cinq ans.

Eclairage nocturne des bâtiments publics (Eglise et Salle des Fêtes)

La proposition porte sur un système d'extinction uniquement le soir
Le projet est en étude au SDEER

Eclairage nocturne dans le bourg

La proposition porte sur un aménagement d'horaires ou la mise en place de variateurs de tension
Le projet est en étude au SDEER

3-La Voirie

-Le montant attribué par la CDC en 2014 est de **33094€**
Les travaux proposés par la commission communale ont été adoptés
Chemin de la Garinelle : 1900m2 de bicouche 12631€
Route de la Chagnasse : création d'un fossé et mise en place d'une buse traversante + enrobé au niveau de la patte d'oie avec le chemin du Marronnier 10018€
PATA (point à temps automatique) 5445€
En réserve 5000€

-La Commune

Opération d'hydrocurage pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales (5 secteurs)

Empierrement des chemins

Accord pour le déplacement du panneau 30kms/h à l'entrée du bourg Nord

4-Autres Délibérations approuvées :

- Actualisation des loyers au 1 juillet
- Autorisation de principe pour le passage du « Dunes & Marais » le samedi 11 octobre sur la commune
- Vote d'une subvention de 100€ à l'APOGE pour le tour du canton

5-Autres Sujets évoqués

-Le Conseil s'est exprimé favorablement au rattachement de la Région Poitou-Charentes à l'Aquitaine

-Le projet « Voisins vigilants » reste en étude.

Il fait appel à la participation citoyenne pour éviter les actes de délinquance, les démarches inopportunes, les dégradations...

-Les Journées du Patrimoine mettront à l'honneur des mariages du passé avec expositions de photos à l'initiative de l'association « Musée d'hier et avant-hier »

-La divagation récente de chiens dans les villages est insupportable.
Il sera fait appel au policier intercommunal.

Séance du 20 juin 2014

-Elle a désigné les délégués et suppléants du conseil municipal pour les élections sénatoriales du 28 septembre 2014

La population municipale détermine le nombre de délégués.

Pour notre commune, il est fixé à trois.

Les titulaires	PUYON Alain	Les suppléants	MAURIN Nicole
	DEWOST Dominique		HENNIQUAU Agnès
	BUJARD Eric		PEROT Frédéric

**Pour voter
pensez à
vous inscrire !**



**Dans votre mairie,
avant le 31 décembre**

Les séances du Conseil Municipal

Séance du 30 Juillet

1-Groupe scolaire

- Le déroulement des travaux pour l'accueil périscolaire est conforme aux prévisions
- Modification des heures d'accès à la garderie
Ouverture : 7h30 le matin Fermeture : 18h30 le soir
- Transport scolaire
Le montant de la carte de bus fixé par le Conseil Général passe de 40€ à 41€ par enfant.
Le CCAS prend à sa charge 50% du montant pour les parents qui en font la demande
Le commune pour l'année scolaire 2014-2015 assure un ramassage des enfants dans les villages. Trois circuits sont mis en place pour 23 enfants.
- Cantine scolaire
Le prix des repas est porté de 2€ à 2€10
- Rythmes scolaires
Le taux de participation est de 87% sur la période de septembre à décembre

2-Aménagement de l'éclairage public

- Eclairage nocturne des bâtiments publics (Eglise et Salle des Fêtes)
La proposition du SDEER est adoptée pour la mise en place d'une horloge astronomique avec une extinction à 1h
Montant de l'opération 91€ dont 50% pris en charge par le SDEER
- Eclairage nocturne dans le bourg
La proposition du SDEER est adoptée pour la mise en place d'horloges astronomiques avec extinction de 2h à 6h30
Montant de l'opération 312€ dont 50% pris en charge par le SDEER

3-Autres délibérations approuvées

- Vote de 75€ de subventions pour chacune des associations suivantes :
ESAT –Prévention routière –Jeunes Sapeurs Pompiers –MFR Cravans
- Désignation de deux référents « tempête » à la demande d'ERDF et de l'association des Maires : Eric BON et Alain PUYON
- Accord de principe pour la vente d'une parcelle cadastrée C1225 d'une contenance de 13a10ca dans le village de Chez Gouineau 1€ du m2 + frais à la charge des acheteurs)

4-Autres sujets évoqués

- A la demande de Roland CHEVALLIER il sera examiné les conditions d'achat d'un défibrillateur

Séance du 10 septembre

1-Rentrée scolaire

- Les travaux et l'équipement des salles pour l'accueil périscolaire sont achevés.
L'aménagement extérieur (VRD, clôture, portail) ainsi que le local ballon sont prévus pour fin octobre.
- Effectifs 2014-2015 sur le RPI St André/Montpellier

		2013	2014	moy/classe 2014	
Ecole St André	Primaire	105	102	25/26	
Ecole Montpellier	Maternelle	63	67	20/24	3 ATSEM
	Total RPI	168	169		

- Règlements intérieurs
La commission animée par Dominique DEWOST présente la mise en place de consignes dans les domaines suivants :

- Le transport scolaire pour les accompagnateurs du car scolaire entre les deux écoles
- A l'adresse du personnel communal lors de la pause méridienne ainsi qu'aux intervenants de l'activité périscolaire qui concerne
Un protocole de premiers soins
Un registre d'intervention en cas de problèmes
Un avis aux parents à chaque intervention
L'équipement de trois trousse de soins de premier secours.

-Rythmes scolaires

- Les ateliers périscolaires accueillent les enfants pour une durée de 1,5h l'après-midi
Le lundi CM2+CM1+CE2 (partiel)
Le mardi CE2+CE1+CP
Le vendredi pour toutes les classes
91 enfants sont inscrits sur les 102 de l'effectif primaire.
Les 16 ateliers par semaine mobilisent 10 intervenants différents.
Le coût annuel en primaire de la réforme après déduction des aides de l'Etat est évalué à **20270€**
Ce montant est réparti entre les communes des deux écoles comme suit :

Montpellier 35% Saint André 65%

Une participation des parents a été sollicitée à hauteur de 15€ par enfant et par an.

-Transport à destination du centre de loisirs de Rétaud

- Le mercredi midi, les enfants intéressés par le centre de loisirs de Rétaud (inscription au centre impérative) peuvent emprunter le car scolaire à destination de l'école de Montpellier puis en direction de Rétaud.
L'arrivée au centre est prévue avant 13h00 pour la prise du repas.

2-Extension d'éclairage public

- Rue de la petite Motte, le réseau d'électricité doit être prolongé suite à l'implantation d'une nouvelle construction.

Accord du conseil sur proposition du maire pour profiter des travaux d'enfouissement de l'extension BT pour installer en limite un éclairage public.

- Montant de l'opération 811€ dont 50% pris en charge par le SDEER
Modalités de remboursement sur 5 ans sans intérêts.

-Renforcement de l'éclairage du stade

Accord du conseil pour la mise en place d'un projecteur supplémentaire de 400w sur chaque poteau.

- Montant de l'opération 733€ dont 50% pris en charge par le SDEER
Modalités de remboursement sur 5 ans sans intérêts.

3-Autres Délibérations approuvées

- Le conseil décide d'exonérer de la taxe d'aménagement les abris de jardin soumis à déclaration comme l'institue la loi de finances 2014.
 - Complément de subventions aux associations
Agnès HENNIQUAU présente un projet de document que chaque association devra remplir pour solliciter une subvention communale
Vote de subventions pour les associations suivantes :
- | | |
|--------------------------------------|-------|
| Office de Tourisme de COZES | 1200€ |
| ACCA (Chasse) | 600€ |
| Union Sportive Lidonnaise (football) | 2500€ |
- Projet de site internet de la commune
Nicole MAURIN après contact de plusieurs entreprises propose que le conseil retienne celle de « Monclocher.com »
 - Renouvellement de la convention d'Assistance général avec le syndicat de la voirie sur la période de janvier 2015 à fin 2018.

4- Autre Sujet évoqué

- La commission animation a communiqué les projets jusqu'à fin 2014 et début 2015 (voir tableau des manifestations)

La Vie municipale



Mise en place des ateliers périscolaires à l'école de Saint André de Lidon

Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place à l'école de St André de Lidon dès le premier jour de la rentrée scolaire. Sur un effectif total de 102 élèves inscrits à l'école primaire, 91 enfants nous ont signifié leurs souhaits de participer aux activités périscolaires entre le 5 septembre et les vacances de Noël. Ce taux de plus de **89% de fréquentation** est une réelle satisfaction pour la municipalité compte tenu du travail et des investissements réalisés pour la mise en place de ces ateliers. Deux fois par semaine chaque enfant peut suivre après les cours, une activité de 15h20 à 16h50 encadrée par des intervenants professionnels compétents.

Les activités proposées aux enfants pour la période entre septembre et les vacances de Noël sont les suivantes : Jeux d'équipes (atelier Français/Anglais) - Activités manuelles (travail de l'argile, fresque murale, sculptures) - Cours de cuisine - Eveil musical - Tennis - Atelier Conte - Théâtre - Tennis de table - Danse Zumba - Arts plastiques à partir de matériaux de récupération - Badminton - Percussions - Jeux d'échec - Yoga

Durant les vacances de la Toussaint un deuxième questionnaire sera remis aux enfants et à leurs familles pour s'inscrire aux activités prévues entre janvier et avril 2015 avec de nouvelles propositions : Basketball - Parcours d'orientation - Fabrication de masques et de costumes de carnaval - Atelier « découvertes » avec des visites et la rencontre de différents métiers. - Photo - Atelier jardin - Cyclisme avec l'apprentissage du vélo, du code de la route et de la mécanique - Atelier Cerfs Volants.

Un troisième questionnaire sera distribué au printemps pour les inscriptions de la dernière période de mai à juillet.



Attention !

Les questionnaires devront être remis à la mairie au plus tard le **6 novembre 2014**.

Le fait de ne pas répondre au questionnaire sera considéré comme un refus de participer aux activités, cela entrainera l'obligation pour les familles de venir chercher les enfants à la fin des cours à 15h20

Il est à préciser que la municipalité a sollicité une participation des familles à hauteur de 15 € par enfant et par an, alors que la mise en place de ces ateliers périscolaires représente pour la commune un coût de plus de 200 € par enfant scolarisé à l'école primaire.

Nous recherchons :

Pour mener à bien leurs activités manuelles, les intervenants en arts plastiques sollicitent la générosité des habitants de la commune pour se procurer des matériaux de récupération suivants :

Cintres en fil de fer, boîte Camembert, boîte de Vache qui Rit, pot de yaourt, petit pot en verre, pot de confiture, boîtes de conserves, grands cartons, tubes de carton (de papier toilette, tube d'essuie-tout), tissus, laines, rubans, bouchons en plastique, journaux, grillage à petite maille, petites chutes de bois, ficelles, cordes, boulons et rondelles métalliques (même rouillées)

Cette liste n'est pas exhaustive, tout matériau ou objet qui pourra contribuer à la créativité des enfants sera le bienvenu.

Merci de déposer vos dons soit en mairie, soit directement à l'école à la sortie des ateliers les lundis mardis ou vendredis entre 16h50 et 17h15.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Vous trouverez ci-dessous

les différents transports mis en place par le Conseil Général avec le réseau des Mouettes, qui desservent les collèges et les écoles du RPI Saint André/Montpellier

RPI St André Montpellier 776	L+M+Me+J+V matin	L+M+J+V soir	Mercredi midi
Ecole maternelle Montpellier		16h55	
Ecole primaire St André	8h37	17h04	12h32
Moulin du Pas	8h40	17h07	12h29
La Cour du Bois (abri bus)	8h41	17h09	12h27
Jorignac (abri bus)	8h44	17h11	12h25
Ecole maternelle Montpellier	8h50	17h17	12h19
Ecole primaire St André	9h00		12h10

Collège de Gémozac 755 départ Cravans	L+M+Me+J+V matin	L+M+J+V soir	Mercredi midi
Les Planches	7h08	17h08	12h48
La Terre du Gravier	7h09	17h07	12h47
La Cour du bois (abri bus)	7h12	17h02	12h42
Jorignac (abri bus)	7h13	17h03	12h43
La place du champ de foire	7h16	17h00	12h40
La Robinerie (abri bus)	7h19	16h57	12h37
La Merletterie	7h22	16h54	12h34
Ecole primaire E Combes		16h30	12h10
Collège Jules Ferry	7h50	16h25	12h05

Collège de Pons 710 départ St André	L+M+Me+J+V matin	L+M+J+V soir	Mercredi midi
Jorignac (abri bus)	6h57	18h07	13h57
Mairie St André	7h00	18h04	13h54
Pons avenue G Moreau	7h45	17h20	13h10

Collège de Pons 709 départ Royan	L+M+Me+J+V matin	L+M+J+V soir	Mercredi midi
La Merletterie (carrefour)	7h19	17h45	13h35
Pons avenue G Moreau	7H45	17H20	13H10

Saintes 623 départ St Simon	L+M+Me+J+V matin	L+M+J+V soir	Mercredi midi
Mairie St André	7H03	18H45	13H45
Jorignac (carrefour)	7H06	18H43	13H43
Saintes Quinet	7H35	18H20	13H20

Royan pour internes 588 départ Jonzac	Lundi	Vendredi	
La Merletterie	7H40	18H30	
Lycée Cordouan	8H06	18H08	
Lycée de l'Atlantique	8H15	17H55	

La rentrée des classes

s'est très bien passée.



102 enfants fréquentent le primaire, répartis sur 4 classes à double niveau avec une

moyenne de 25/26 enfants par classe et 67 à l'école maternelle de Montpellier de Médillan.

Les nouveaux horaires de la garderie sont les suivants :

Le matin du lundi au vendredi de 7h30 à 8h50

tarif 1€

Le soir les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h50 à 18h30

tarif 1€ à partir de 17h20.

Nous recherchons des personnes disponibles

occasionnellement pour accompagner des enfants lors de sortie dans le cadre des ateliers périscolaires, et à la belle saison sur le temps scolaire, pour encadrer les séances à la piscine avec les instituteurs.

Faites-vous connaître en mairie.

Merci d'avance pour les enfants!

**Cantine :**

Le prix des denrées alimentaires a fortement augmenté ces dernières années. Pour indication l'alimentation revenait à 2.50€/repas l'année dernière, ce qui nous a entraîné à porter le tarif du repas à 2.10€ pour couvrir ces dépenses alimentaires.

Notre principale préoccupation réside toujours en la préservation de la qualité, de la diversité, de l'équilibre alimentaire tout en contrôlant les prix au maximum.

Depuis la rentrée de septembre, les repas sont établis par la commission scolaire, et sont à partir du mois d'octobre contrôlés et visés par un professionnel de la diététique.



CCAS Infos utiles : tél : 05 46 90 08 15

ccas.saintandredelidon@laposte.net Permanence le lundi après-midi entre 14h30 et 17h30
Et prochainement sur le site de la commune

Le repas des aînés

est fixé au **dimanche 1 février**
à la Salle des Fêtes de Saint André de Lidon.

Les habitants nés avant le 31 décembre 1949 pourront bénéficier d'un repas offert par la commune et se faire accompagner par leurs proches s'ils le désirent.



En cas de grandes difficultés
contactez-nous!

Le CCAS pourra vous proposer une aide financière ponctuelle après que la commission ait étudié les demandes et les justificatifs si nécessaires



Vous êtes âgé/e, isolé/e, ou malade et vous ne savez pas à qui demander un petit service, faites-vous connaître en précisant ce dont vous avez besoin. Nous ferons notre possible pour trouver une personne disponible pour vous aider.

A l'inverse, vous avez quelques moments disponibles occasionnellement ou régulièrement pour proposer bénévolement un petit coup de main, du bricolage, du jardinage ou autres petits services à des personnes âgées, isolées, malades ou en grande difficulté :
Faites vous connaître en mairie ou au CCAS directement !



La banque alimentaire

est ouverte à Gémozac le jeudi après-midi 2 fois par mois à tous ceux qui répondent à certains critères et qui sont détenteurs de la carte de bénéficiaire. Dossier à remplir en mairie. D'autre part la collecte nationale se déroulera le **vendredi 28 et le samedi 29 novembre** en sorties du magasin Super U de Gémozac. Les Besoins sont : **conserves de plats cuisinés et de pâtés /conserves de légumes et de poissons / riz, légumes secs / petits-déjeuners enfants / café / huile, sucre, farine / pâtes, semoule, couscous / confitures, pâtes à tartiner, chocolat en tablettes.**



OCTOBRE ROSE

La commune participe à la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein pendant tout le mois d'octobre en arborant les rubans roses..

Le Saviez-vous?

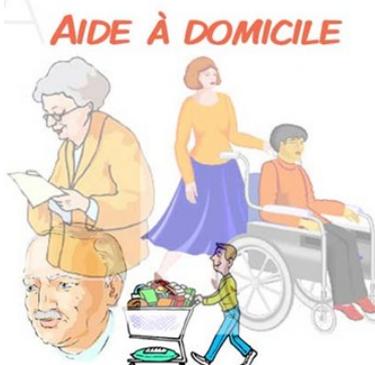
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEMOZAC

dispose **d'un service d'aide à domicile 7J/7 de 7h30 à 20h.**

Ce service a pour mission de préserver l'autonomie de la personne aidée et de préserver son indépendance.

Le service d'aide à domicile met en place l'aide après admission, planifie et organise le travail de l'équipe d'intervention et en gère tous les aspects administratifs. Il assure aussi l'accueil des bénéficiaires et leurs familles. Ses différentes missions:

- accompagnement dans les actes de la vie quotidienne (toilette, habillage, lever et coucher)
- Préparation et aide aux repas
- Entretien du logement, du linge
- Accompagnement pour les courses,



les démarches administratives, la promenade -Maintien d'une ouverture sur la vie sociale
Le partenariat avec les autres services associatifs (ADMR, MASA, CLIC, SAD17) ainsi qu'avec les services sociaux (Conseil Général) et hospitaliers, permet d'offrir aux populations fragilisées par l'âge et le handicap, des prestations de qualité, diversifiées et adaptées à leurs besoin.

Contacts :

Fanny GUIBERT 05 46 94 87 95

Jessica GELICUS 05 46 94 86 30

32-34, avenue de la Victoire 17260 GEMOZAC

Courriel : cdcgemozac@mairie17.com

Site : www.cc-canton-gemozac.fr

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Agenda des Manifestations

Dates & Horaires	Organisateurs	Types de manifestations	Lieux	Renseignements & Réservations
Samedi 18 oct- 14h30	Union Sportive Lidonnaise	Concours de Belote	Salle des Fêtes	06 76 38 85 94
Mercredi 11 nov -11h	Mairie	Cérémonie avec participation des enfants de l'école	Monuments aux Mots	
Samedi 15 nov-	Union Sportive Lidonnaise	Repas avec animation	Salle des Fêtes	06 76 38 85 94
Dimanche 23 nov-	Mairie	Projection documentaire	Salle des Fêtes	GRATUIT
Samedi 10 et dimanche 11 janv-	ACCA	Concours de meute au renard	Salle des Fêtes (casse-croute + repas)	
Samedi 17 janv- 16h	Mairie	Vœux du Maire	Salle des Fêtes	
Dimanche 1 févr-12h	Mairie	Repas des Aînés	Salle des Fêtes	05 46 90 08 15
Samedi 7 févr-	Drôles2Mômes	Loto	Salle des Fêtes Montpellier de Médillan	05 46 91 05 05
Dimanche 15 févr -15h	Mairie	Spectacle de Magie	Salle des Fêtes	05 46 90 08 15
Vendredi 20 févr- 16h	Mairie Rythmes scolaires	Carnaval-Défilé costumé des enfants	Salle des Fêtes Bourg	
Samedi 14 mars	ACCA	Chasse à courre au cerf	Salle des Fêtes Cravans Casse-croute 9h Départ silo 11h	Vin d'honneur vers 17h Repas dansant 20h
Samedi 21 mars	Drôles2Mômes	Bal à thème	Salle des Fêtes	05 46 91 05 05
Dimanche 12 avril	Pitipoux	Puces des Couturières	Salle des Fêtes Salle des associations	05 46 94 13 56 05 16 22 48 51
Dimanche 19 avril 14h30	Compagnie théâtre amateur « Del'Arces »	Théâtre « L'héritage diabolique de Tata Odette »	Salle des Fêtes	05 46 90 08 15

Vu à la TV

**Dimanche 15 février
Salle des Fêtes 15 h**

**Un grand spectacle pour toute la famille
avec TAO le magicien
Et une surprise en 1ère partie!!!**

Réservez cette date..



**Dimanche 23 novembre
Salle des Fêtes 15h**

ENTREE GRATUITE*



**dans le cadre du mois du documentaire
LPC présente**

**C'EST DANS LA BOITE !
de Djamil Beloucif**

A l'arrivée d'un caméraman dans le quartier des Boiffiers à Saintes, celui-ci rencontre ses habitants et y découvre un quotidien à mille lieux des clichés usuels..
A travers le portrait de plusieurs enfants, le film raconte l'expérience du déménagement, l'histoire symbolique, de l'ancien quartier au nouveau site conçu dans le cadre de rénovation urbaine..

Transport possible pour les personnes âgées
Rens en mairie 05 46 90 08 15



Règles de bon voisinage !

Que vous soyez locataire ou propriétaire, la proximité avec vos voisins peut-être source d'innombrables conflits... Pourtant, vivre en bon voisinage, c'est possible ! Dialogue, bon sens et courtoisie sont les meilleurs moyens d'éviter que les choses ne s'enveniment, certaines règles de base doivent également être respectées...

Le bruit

Le bruit est considéré comme excessif (passible de sanctions) dès lors qu'il porte "atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité". Et cela, de jour comme de nuit. Or, il est à la portée de tous, d'adopter des gestes simples, et respecter quelques règles de savoir vivre.

Les travaux de jardinage et de bricolage doivent être effectués à des horaires respectueux du repos des voisins. Même si aucun arrêté municipal ne régit les horaires autorisés, il est couramment admis de les effectuer : les jours ouvrés de 8h à 12h et de 14h à 19h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Les Animaux

La divagation des chiens en liberté est interdite sur la commune après la date légale de fermeture de la chasse. Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

Les installations renfermant des animaux vivants notamment les poulaillers, clapiers et pigeonniers doivent être maintenus constamment en bon état de propreté et d'entretien. Ils sont désinfectés et désinsectisés aussi souvent qu'il est nécessaire ; les fumiers doivent être évacués en tant que de besoin pour ne pas incommoder le voisinage.

Feux et odeurs

Après le bruit, les odeurs arrivent en tête des conflits de voisinage. L'appréciation de leur seuil de tolérance se font au cas par cas, aucun critère précis n'existant en la matière.

L'appel au bon sens est demandé à tout citoyen effectuant l'incinération de déchets verts dans son jardin. Les petits feux en plein air ne sont tolérés que dans les cas où ils ne concernent pas des produits polluants et où la fumée, qu'ils occasionnent, n'incomode pas les voisins. Ils doivent être totalement maîtrisés : les précautions d'usage contre les incendies doivent être respectées. Des formulaires d'inscription sont à remplir à la mairie pour prévenir de votre feu. La valorisation de ces déchets végétaux, par compostage individuel ou en déchetterie, devra être privilégiée.

Propreté

Le plaisir à se promener dans notre commune, dépend pour beaucoup de la propreté des espaces publics et notamment des trottoirs. Quoi de plus désagréable que de marcher les yeux rivés sur le sol pour éviter les déjections canines. Le ramassage des ordures ménagères ayant lieu le lundi matin, il est demandé aux habitants de ne sortir les poubelles que le dimanche soir et de les rentrer dès que possible dans la journée du lundi.

Plantations - Taille des arbres et haies

Les arbres et haies qui dépassent peuvent être sources de conflits et d'insécurité. Avant de vous lancer dans toute plantation, renseignez-vous à la mairie sur les distances et les hauteurs qui s'appliquent sur la commune. En l'absence de règles locales particulières, ce sont celles du Code Civil qui s'appliqueront : tout arbre ou arbuste de moins de 2 m doit être planté à au moins 50 cm de la propriété voisine. Pour une hauteur supérieure, il devra être planté, au minimum, à 2 m de cette limite. Si vous ne respectez pas ces règles, votre voisin peut exiger que les plantations soient taillées, voire arrachées. Si les branches des arbres empiètent sur votre propriété, vous êtes également en droit de demander à votre voisin de les couper. Quant aux fruits poussant sur les branches surplombant votre terrain, ils appartiennent à votre voisin. En revanche, s'ils tombent, vous pouvez les ramasser.

« La terre n'est pas un don de nos parents, ce sont nos enfants qui nous la prêtent ! » (Vieux proverbe amérindien)

Ne jetons pas de débris, papiers, cartouches de fusil sur le sol Merci!!

des MAINS, du MAÏS, deux MAISONS

Au mois de juin, j'ai demandé aux habitants de Saint André de m'aider à acheter des briques et du ciment pour un projet humanitaire en Tanzanie.

Je partais en Afrique avec une équipe de onze bénévoles, pour une association écossaise « Vine Trust », dans le but d'aider des enfants orphelins et défavorisés en leur construisant de petites maisons où ils peuvent vivre avec les survivants de leur famille ou des orphelinats. A Saint André les dons s'élevaient à plus de 800 € ! Extraordinaire ! L'équipe entière recueillait environ 7 000 € ! C'est ce que nous avons fait avec vos dons.

Nous sommes arrivés à Moshi, près du Kilimanjaro le 5 juillet. Là nous avons rencontré les membres d'une association locale TAWREF (Fondation de Recherche de Femmes de la Tanzanie), partenaire de Vine Trust qui nous ont indiqué deux familles nécessitant notre aide :

Bibi (mami) Kabisha, vivait dans une maison faite de branches, de boue et de feuilles de bananier, laissant passer les intempéries, avec un fils de dix huit ans et neuf petits enfants. Son mari, tous ses autres enfants et leurs conjoints sont morts de maladie.

Mama (maman) Oliver a perdu tous ses proches de maladie, son mari mort en 2010 l'a laissée seule avec cinq enfants et elle est abandonnée par sa belle famille



Avec vos dons nous avons acheté des briques, du sable et

du ciment. Nous avons employé des artisans locaux pour nous aider et nous avons travaillé !!

Nous avons dégagé deux espaces, l'un dans un champ de maïs, l'autre dans une plantation de bananes. Ensuite nous avons creusé les fondations, préparé le ciment, transporté les parpaings, étendu le ciment pour le sol et encore creusé des trous !

L'équipe, aidée par les bénévoles de TAWREF, les familles et les enfants a travaillé dur, et à la fin de la quinzaine nous avons construit deux petites maisons : « la maison de maïs » pour Mama Oliver et ses enfants et « la maison de banane » pour Bibi. Nous avons aussi construit la fosse septique d'un nouvel orphelinat.



Bibi Kabisha à la porte de sa vieille maison

Quelle performance pour un groupe d'étudiants, professeurs, employés de bureau et un ingénieur du téléphone !!

Tout ceci a été rendu possible par des personnes comme vous qui apprennent la souffrance et veulent aider. Merci pour votre compassion, vos dons généreux et votre grand cœur.

La devise de VINE TRUST est :



Mama Oliver et des enfants avec sa nouvelle maison

« Connecter les personnes pour changer des vies »

Ca a marché ! Nous, à Saint André, nous nous sommes connectés avec des personnes du Royaume Uni et de Tanzanie et des vies ont été changées !!!!

Lindsey BURRY

Quelques faits de la Tanzanie (Statistiques de UNICEF)

- Population plus de 47 millions
- 50% moins de 18 ans
- Seulement 32% filles aller à école
- Espérance de vie 58 ans
- 68% de population vit en dessous le seuil de pauvreté
- Seulement la moitié de la population a accès à l'eau potable
- 3 millions orphelins dans le pays souvent à cause de SIDA et le VIH et paludisme

Du YOGA à St André de Lidon



Je me nomme Armelle de Lacour Sussac et réside à St André de Lidon depuis 1994.

Depuis 1 an, je propose sur la commune

un cours de Yoga de l'Energie

le jeudi à 10h30 dans la salle des associations.

Il y a 20 années que je pratique le yoga et je l'enseigne depuis 3 ans. Désireuse d'apporter une proposition sérieuse, j'ai effectué une formation de 4 ans à l'Ecole Française du Yoga du Sud-Ouest (école affiliée à la Fédération Nationale des Enseignants de Yoga créée en 1967 www.lemondeduyoga.org) au sein de laquelle j'ai approfondis toujours mes connaissances.

Le Yoga de l'Energie puise ses origines dans le Yoga tibétain.

Il propose la recherche de l'harmonie entre le corps et l'esprit à travers l'association en conscience de la respiration et du geste (développant la fluidité dans les postures et leurs enchainements), à travers l'évolution du regard intérieur, la méditation...

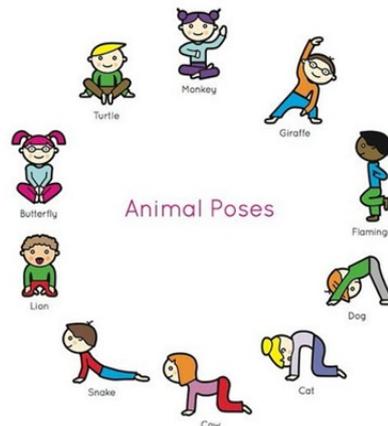
Il n'y a aucun exploit à relever et l'esprit de compétition n'a pas de place dans un cours de yoga. Chacun est invité à pratiquer dans le respect de ses possibilités et de ses capacités du moment avec ce qu'il est.

Par une pratique régulière, la qualité de la respiration s'approfondit, le corps relâchant les tensions, s'assouplit, il se tonifie et sa vitalité se renforce sur tous les plans. Cette pratique favorise la concentration, apaise le mental et développe la conscience de la circulation des énergies ainsi que l'art de respirer, de vivre l'instant présent.

J'ai prévu un samedi durant le mois de novembre de proposer une séance découverte d'1h15 gratuite du Yoga de l'Energie. Une information sera mise en place sur le panneau d'affichage de la mairie.

Le but étant aussi éventuellement de vous offrir une possibilité de pratiquer à un autre horaire plus ajusté à la demande.

N'hésitez pas à prendre contact pour réserver votre place au 06.63.08.63.05



YOGA aux ateliers périscolaires

A partir de novembre et durant 3 sessions, les enfants scolarisés à l'école de la commune vont pouvoir choisir de participer à l'atelier Yoga.

Le yoga y sera abordé d'une manière ludique. Les enfants vont développer la conscience de leur schéma corporel avec des postures dont les noms très imagés captent l'attention: montagne, bâton, serpent, chien, chat... Petit à petit ils vont harmoniser la coordination des mouvements à leur respiration, développer leur concentration, leurs talents, canaliser leurs énergies... et explorer des liens profonds avec eux-mêmes.

Armelle de Lacour Sussac

Retour en images ...



Une kermesse de Ouf !!!

Samedi 28 juin a eu lieu au stade la 1ère kermesse Drôle2Mômes. Malgré le temps incertain, vous avez été nombreux à faire le déplacement : enfants, parents, grands-parents, voisins...ont pu passer une après-midi à tester une douzaine de jeux qu'ils soient d'adresse, sportifs ou pour les plus chanceux.

Merci à toute l'équipe de Drôles2Mômes pour cette manifestation réussie!



Splendide journée

pour cette **6ème course sur prairie**

organisée par l'Amicale Motocycliste Lidonnaise au hameau Beauregard ce dimanche 03 août.

Les pilotes, les spectateurs et même le soleil étaient au rendez-vous.



Félicitations à toute l'équipe de l'AML pour l'organisation, la sécurité et le spectacle assuré tout au long de cette journée.

Rendez-vous pris pour l'année prochaine !!



Les Journées du Patrimoine

sont déroulées les 20 et 21 septembre derniers

A cette occasion, l'association du Musée organisait en la salle des associations, une exposition de photos de mariages ayant eu lieu dans la commune entre les années 20 et 50.



Quelques 70 visiteurs ont vu et commentés les photos, qui, retrouvant des membres de sa famille, qui découvraient les us et toilettes de ces années-là! Gérard TALAZAC, en hôte averti guidait les visiteurs curieux de savoir.. Le Musée, quant à lui, a reçu la visite d'une bonne vingtaine de personnes à qui Roland CHEVALLIER n'a pas manqué de faire la visite guidée...!!



Une nouvelle saison prometteuse

La saison 2013-2014 ne s'est achevée qu'en juin du fait de l'excellent parcours de l'équipe première en Coupe Charente Maritime. La finale disputée à Saujon a vu l'équipe lidonnaise s'incliner malgré une domination non récompensée mais avec trop d'occasions manquées. Le philosophe Nietzsche affirmait que " *ce qui ne tue pas rend plus fort*", gageons que l'USL saura mettre à profit cette déconvenue pour aller conquérir un trophée cette saison.



L'assemblée générale s'est tenue le 29/06/2014. Après le bilan financier (légèrement déficitaire), un examen de la saison passée et les objectifs 2015, Julien ARRIVE, président, a fait part de son intention de se retirer de ce poste. L'assemblée a nommé **Yohann GIRAUD** nouveau président. Le reste du bureau n'est pas modifié.

La saison 2014-2015, lancée dès les premiers jours d'août par la traditionnelle préparation physique de Micou et Rapha (avec l'aide de Yannick), s'annonce prometteuse.



Equipe A

Peu de départs et des arrivées de qualité (ou des retours), l'équipe conserve une certaine stabilité. Les hommes de Mickael GUILLET ont pour objectifs la montée en 3^e division et la coupe Charente Maritime. Ce programme ambitieux apparaît réaliste au regard du niveau de l'équipe, de la composition de la poule et de la régularité des résultats de la saison passée.

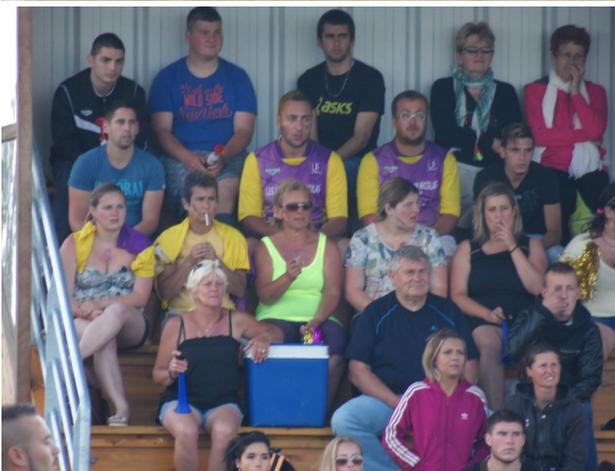
Le coach sait compter sur un effectif sérieux, assidu et solidaire comme en témoigne le succès acquis dès le 07/09/2014 contre Meschers (3-0).

Equipe B

Après une saison 2013-2014 en dents de scie, essentiellement due à une poule ubuesque (1/4 des équipes ayant déclaré forfait), l'équipe B, vivier de l'équipe première, va connaître de nouveaux horizons en partant défier les équipes du sud du département; de biens jolis tests pour cette bande de copains dirigée par Raphaël MAZ. Vincent SALLAUD, capitaine, sait que la montée en 4^e division est à leur portée. Le premier match a donné un résultat nul (2-2) qui, à l'extérieur, n'est pas si mal.

Equipe Vétérans

L'équipe finit en milieu de classement. Même si les résultats n'ont plus une grande importance, les victoires ont été appréciées. L'effectif s'accroît cette année encore, preuve de l'ambiance qui y règne. Sans recherche de compétition, les matchs du vendredi soir sont l'occasion de clôturer la semaine de façon festive avec l'équipe adverse. Longue vie au foot loisir !





Ecole de football

La saison passée a permis à une vingtaine de jeunes lidonnais de s'initier, s'entraîner et pratiquer aux côtés des deux éducateurs bénévoles du club. Les équipes U7 et U9 ont participé à une dizaine de plateaux sur le département (dont 2 à St André). Ces jeunes joueurs ont fait preuve d'assiduité et de sérieux. Les parents sont également à féliciter pour leur présence assidue sur les déplacements.

La saison 2014-2015 voit la création d'une équipe supplémentaire U10/U11. L'effectif dépasse les 30 enfants dès le premier entraîne-

ment. Les plateaux reprendront dès le mois d'octobre 2014. Un grand merci aux encadrants de circonstance qui participent occasionnellement à l'animation du mardi soir (Greg, Youssef.....).

Les manifestations ont connu un grand succès. La brocante de fin juin a attiré toujours plus d'exposants. Le repas du 13/07/2014 a réuni près de 180 participants qui ont bravé le mauvais temps pour soutenir l'association.

Seul bémol, la randonnée gourmande du 23/08/2014 qui a dû être annulée faute de participants en nombre suffisant (*la date sera modifiée pour 2015*).

**Le club organisera sur la fin 2014
un concours de belote le 18 octobre
et un repas à thème le 15 novembre.
Nous vous y attendons nombreux.**



Un mot pour notre président sortant, **Julien ARRIVE**, à qui nous adressons tous nos remerciements pour le travail accompli et le succès de l'entreprise. Parti, il y a cinq ans, d'un effectif de 15 joueurs, le club devrait atteindre les 80 licenciés cette saison. Julien peut s'enorgueillir d'avoir fait renaître et pérenniser le football dans la commune. Il transmet une association structurée qui va, à coup sur, s'enrichir de l'énergie débordante de notre nouveau président.

Nos derniers remerciements iront à la Mairie et aux employés municipaux (Gérard notamment) qui nous donnent la possibilité de pratiquer avec des équipements de qualité. Le club reste toujours demandeur d'un local (club house) permettant de recevoir adversaires et parents des enfants en cas d'intempéries.... mais mon petit doigt me dit que nous serons entendus....

Bonne saison à tous.

L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE

L'association Sportive et Culturelle compte aujourd'hui quarante adhérents. Elle vit le jour au siècle dernier, précisément en septembre 1981 sous le nom de TWIRLING CLUB LIDONNAIS.

90 enfants se sont inscrits dans ce club et ont représenté la commune pendant 17 ans lors de compétitions départementales, régionales et même nationales ! Une fois par an, le club organisait un gala avec repas place du champ de foire ou au stade ou dans la cour de la mairie.

Pendant 7 ans, au mois de juillet, l'association a accueilli le groupe folklorique biélorusse RADOST. Les danseurs étaient hébergés chez l'habitant. En retour, les responsables de l'association et de la mairie furent reçus en Biélorussie et profitèrent de ce déplacement pour visiter Moscou.

Quand le twirling cessa son activité. Les statuts furent modifiés. une Randonnée pédestre fut créée ainsi qu'un atelier de peinture.

D'autres bénévoles se joignirent pour mettre en place une soirée Cagouilles et un repas dansant, six années de suite, pour la Saint André fin novembre.



Le club participe activement aux Journées du Patrimoine et a mis en place :

-Une randonnée pédestre annuelle au profit des maladies orphelines pendant dix ans et depuis cinq ans au profit de l'association Perce Neige.

-L'organisation d'une pièce de théâtre dont la recette est versée à l'hôpital de Royan pour les enfants cancéreux

-Une exposition culturelle et artisanale où furent mis en vente les produits de l'artisanat.

-Des séances de vidéo projection ayant pour thème les cinq continents réservées aux enfants des classes communales



-L'organisation de Festi'Ortie avec la complicité des commerçants et la participation active de l'association Saint Fiacre de Maurice LANCON. Cette fête sur la nature et le potentiel de l'ortie proposait un repas et une conférence. Elle est aujourd'hui remplacée par la Fête du Printemps dont le sujet des débats avec les exposants reste la nature et s'accompagne d'une randonnée pédagogique.

-Une marche hebdomadaire qui réunit tous les lundis après-midi une trentaine de participants, départ du champ de foire

-Un atelier de dentelles aux fuseaux depuis 6 ans qui a remporté une première place lors d'un concours départemental.

Dernière activité culturelle en date... Le Grand Livre de Saint André de Lidon ! Depuis trois ans, à l'initiative de l'association « Patrimoine Vivant entre Terres et Estuaires » du canton de Cozes, « Le Grand Livre » expose une histoire vécue de notre village en plusieurs endroits du département .

Jacques ONILLON

Et maintenant.... ??

Jacques ONILLON, dynamique Président de l'association depuis trente quatre ans s'interroge sur l'avenir...

Gageons que sa bouillonnante créativité saura lui souffler la bonne réponse !!!

Saint André peut s'enorgueillir d'avoir un musée car peu de communes de taille identique en ont un. A l'origine collection personnelle de Gabriel DIEU, il devint association loi 1901 et a pris place en 1982 dans l'ancienne cantine scolaire mise à disposition par la municipalité. Il a été rénové en 2007.

On y trouve toutes sortes d'objets, les plus anciens ayant été confectionnés et utilisés par les "saintandrons" préhistoriques, les plus récents ayant servi il y a quelques décennies dans les fermes locales. La visite du musée est l'occasion, pour les plus anciens, de retrouver l'environnement de leur jeunesse, et pour les plus jeunes, d'apprécier dans quelles conditions ont vécu leurs ancêtres.

Le musée est géré par l'association "musée d'hier et d'avant hier". Situé rue du Chanoine Tonnellier, il est ouvert de façon irrégulière, mais on peut le visiter sur rendez-vous.

MUSEE D'HIER ET D'AVANT-HIER



Maison du patrimoine - Rue du Chanoine Tonnellier - 17260 Saint André de Lidon

Venez découvrir ou redécouvrir ses trésors



Le Musée peut être visité en téléphonant au

0546900940 - 0546900949 - 0546981486

Permanences les jours fériés et à l'occasion des festivités dans la commune

Les Grands Livres



« L'association du collectif patrimoine vivant entre terres et estuaires » a pour but la diffusion du patrimoine des communes du canton de Cozes. Elle utilise comme supports les « Grands Livres » qui une fois rassemblés forment une exposition itinérante? Une fête est organisée chaque année dans une des communes adhérentes et à cette occasion est faite une lecture publique des « Grands Livres ».

« L'association culturelle et Sportive » de Saint André, bien que hors du canton de Cozes, a adhéré aux « Grands Livres » avec le statut d'invité.

Chaque année, une nouvelle histoire vient grossir le Grand Livre de Saint André qui en est à sa 3ème année d'existence.

Le **Grand Livre 2012** est une sorte d'hommage rendu au Chanoine TONNELIER qui fut curé de Saint André pendant plus de 50 ans. Ecrit sur un ton humoristique, un brin irrévérencieux, le grand homme (qui ne manquait pas d'humour) y apparaît sous un jour inhabituel.

Le **Grand Livre 2013** raconte la mésaventure de Joseph JEAUD, tailleur de pierre de la Guilbauderie. Agé de 18ans, il avait, un jour de 1878, placé une pierre sur le rail du chemin de fer pour voir si le train allait « l'ébouiller ». Accusé de tentative de déraillement, il fut jeté dans la prison de Saintes, comparut en cour d'assises et fut acquitté.

Dans le **Grand Livre 2014**, on voit comment Jean-Mathieu BAURE s'est soustrait à ses obligations militaires en payant à Jean MAHE la somme de 1000 francs pour le remplacer, et comment Jean-Mathieu BAURE a tenté de se soustraire au paiement des 1000 francs.

Les textes sont de Gérard TALAZAC et les illustrations de Christine LAURENT

Les « Grands Livres » seront visibles du 28 novembre au 14 décembre à la mairie de Barzan.

Gérard TALAZAC



Elections cantonales mars

MAIRIE
 0546 90 08 15 Fax 05 46 94 29 38
 Courriel : st.andre.de.lidon@mairie17.com
 Ouverture du secrétariat du lundi au vendredi de 13h30 à 18h



Permanences	
Alain PUYON : mardi, mercredi, jeudi	Eric BUJARD : vendredi Dominique DEWOST : lundi

LA POSTE Levée du courrier : 11h Ouverture des services du guichet le matin de 9h à 12h20	Les lundi-mardi-jeudi –vendredi et le samedi de 10h à 12h20 Accueil : Martine 05 46 90 04 40 GEMOZAC : 05 46 94 21 79
--	---

LES COMMERCES DE PROXIMITE

Alimentation Tabac Presse VIVAL
M et Mme BESSAGNET
05 46 90 06 93

Boulangerie Pâtisserie « Aux Gourmandises de Margaux »
M et Mme CHOLLET
05 46 90 09 30

Boucherie Charcuterie Traiteur
Anthony FREYMAN
05 46 90 83 56—06 98 29 96 02

Restaurant « Le Relais de Lidon »
Laounia & Gérard COUVREUR
Spécialités marocaines
05 46 90 02 24

Garage Mécanique automobiles et machines agricoles
Motoculture de Plaisance
M GOULEVANT 05 46 90 08 09

Coiffure
DELPHINE 05 46 92 27 48

Coiffure Esthétique
Mouna SOULLARD Le Chaillaud
07 81 18 74 77

Décoration Brocante « Dame Jeanne »
M.MOUDOULAUD
05 46 95 04 88

Etat civil

Naissances		Mariages
VOZEL Adrien	20 juin	CHOLLET Maximilien et
SALLIER Anaïs	12sept	OUVRARD Cindia
MILLIEROUX Erwan	20 sept	21 juin
HURET Madenn	21 sept	WESTERHOFF Fabien et
Décès		FRELON Emilie
GODIN Patrick	21 juillet	27 juin
METAYER Eliane		MALGORN Nicolas et
née HORC	31juillet	12 juillet
PARONNEAU Gilles	21 sept	JAIRE Kevin et
		PORTRON Alice
		6 septembre

Où se loger à Saint-André?

Gîtes ruraux :		Campings
Colette BON	05 46 94 27 60	Chez Ménard
JJ BUJARD	05 46 90 05 11	05 46 90 09 40
MC FELIS	05 46 90 29 91	Vacances Saint Jacques
Daniel FILHO	05 46 94 12 51	05 46 90 11 05
Jeanne GRAND	05 46 90 08 37	
JM LARTEAU	05 46 94 54 28	
		Pour plus d'infos :
		OFFICE DE TOURISME COZES
		05 46 90 80 82

DECHETTERIE Du 1 octobre au 31 mars Ouverture le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 Les autres jours de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 Fermé le dimanche, les jours fériés, le mercredi à Montpellier,	le mardi à Gémozac Ramassage des ordures ménagères chaque lundi matin Apport volontaire du verre et du papier dans 3 sites : Stade—Moulin du Pas—Camping Ménard
--	--

GENDARMERIE GEMOZAC 38 avenue de la Victoire Jours d'ouverture Lundi mercredi et vendredi en matinée	COZES 24 rte de Royan Jours d'ouverture mardi jeudi et samedi en matinée
--	--

EN CAS D'URGENCE Pompiers 18 Gendarmerie 17 SAMU 15 Hôpital de Saintes 05 46 92 76 76 Hôpital de Royan 05 46 39 52 52 Anti-poison 05 56 96 40 80	Enfance maltraitée 119 Accueil sans-abri 115 EDF 08 10 33 32 17 Service des Eaux RESE 05 46 96 91 06 SPA de SAINTES 05 46 93 47 65
---	---

TARIF LOCATION DES SALLES

Forfait Week-End	HIVER Du 1er novembre au 31 mars	ÉTÉ Du 1er avril au 31 octobre
------------------	-------------------------------------	-----------------------------------

Salle des Fêtes

Habitants de St André	130€	100€
Hors commune	210€	180€
Caution	500€	500€

Salle des Associations

Habitants de St André	100€	50€
Hors commune	160€	80€
Caution	150€	150€

Ménage non fait 30€

VOTRE EQUIPE MUNICIPALE



Alain PUYON -
Maire
Finances, Environnement,
CCAS, Appels d'offres
 Affaires scolaires,
 Bulletin municipal,
 Liste électorale, Impôts directs



Eric BUJARD
Maire adjoint
Urbanisme
 Finances, Environnement,
 Liste électorale ,
 Appels d'offres



Dominique DEWOST
Maire adjoint
Affaires scolaires,
Economie locale, CCAS,
 Finances, Animation vie locale,
 Bulletin municipal,
 Liste électorale, , Impôts directs



Agnès HENNIQUAU
Maire adjoint
Animation vie locale
 Référent: Affaires scolaires,
 Finances, Bulletin municipal,
 Economie locale, CCAS
 Liste électorale, Appels d'offres



Eric BON
 Finances, Environnement



Willy BONY
 Finances, Appels d'offres
 Animation vie locale,
 Bulletin municipal



Roland CHEVALLIER
 Urbanisme, Environnement,
 Animation vie locale,
 Bulletin municipal,
 Impôts directs



Christelle HURTADO
 Animation vie locale,
 Economie locale, CCAS,
 Affaires scolaires



Nicole MAURIN
Bulletin Municipal,
 Animation vie locale



Frédéric PEROT
 Urbanisme,
 Animation Vie locale



Adrien RAFIN
 Urbanisme,
 Environnement



Virginie RAGONNAUD
 Affaires scolaires,
 Animation Vie locale,
 Bulletin municipal



Julie ROUX
 Affaires scolaires,
 Economie locale, CCAS



Cédric SORLUT
 Urbanisme,
 Environnement,



Christelle TOURAINE
 Affaires scolaires,
 Animation vie locale,
 Economie locale, CCAS

